



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°45-2016-092

PUBLIÉ LE 9 NOVEMBRE 2016

# Sommaire

**DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Loiret**

45-2016-11-07-007 - DELEGATION DE SIGNATURE (2 pages)

Page 3

DRFIP de la Région Centre-Val de Loire et du  
Département du Loiret

45-2016-11-07-007

DELEGATION DE SIGNATURE

*Délégation de signature aux agents du centre de services partagés*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DU CENTRE-VAL DE LOIRE ET  
DU DEPARTEMENT DU LOIRET**

**DECISION DE DELEGATION DE SIGNATURE  
AUX AGENTS DU CENTRE DE SERVICES PARTAGES**

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret 17 décembre 2015 portant nomination de M. Nacer MEDDAH, Préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret ;

Vu l'arrêté du 27 mars 2012 portant affectation de Mme Nadine LE MANER, Administratrice des Finances Publiques à la direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret ;

Vu la décision d'affectation du 24 octobre 2016 nommant Mme Nadine LE MANER au Pôle Pilotage et Ressources à compter du 17 octobre 2016 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 novembre 2016 portant délégation de signature en matière d'ordonnement secondaire à Mme Nadine LE MANER, Administratrice des Finances Publiques ;

Vu les conventions de délégation de gestion de crédits pour la mise en place du Centre de Services Partagés avec les services prescripteurs ;

**DECIDE :**

**Article 1 :**

Madame Nadine LE MANER subdélègue la signature qu'elle a reçue pour tous les actes relevant du service aux agents du Centre de Services Partagés dont les noms suivent :

- Madame Joëlle DALBY, Inspectrice divisionnaire hors classe, responsable du Centre de Services Partagés,

- Monsieur Hervé SAUTRE, Inspecteur des finances publiques, adjoint de la responsable du Centre de Services Partagés,
- M. Jean-Yves BOURGUIGNON, Contrôleur principal des finances publiques,
- Mme Guylaine BOUYSSOUX, Contrôleur principal des finances publiques,
- M. Christophe ROMBY, Contrôleur principal des finances publiques,
- Mme Patricia MALLARD, Agent d'administration principal des finances publiques.

**Article 2 :**

En plus des personnes désignées à l'article 1, Madame Nadine LE MANER subdélègue la signature qu'elle a reçue pour les opérations relatives à la certification du service fait aux agents dont les noms suivent :

- Mme Claude VINCENT, Contrôleur des finances publiques de 1ère classe.
- M. Franck LALUQUE, Contrôleur des finances publiques de 2ème classe,
- Mme Jocelyne BELLENOUE, Agent d'administration principal des finances publiques,
- Mme Brigitte BUTTET, Agent d'administration principal des finances publiques,
- Mme Claire GOUDEAU, Agent d'administration principal des finances publiques.

La présente décision de délégation a pris effet au 4 novembre 2016 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Loiret.

Fait à Orléans, le 7 novembre 2016

L'Administratrice des Finances Publiques,

signé : Nadine LE MANER